

la **feuille** du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

160

Avril 2021

• JEUNESSE •

**Plusieurs aides pour
soutenir les jeunes**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



• RETOUR EN IMAGES •



JEUDI 11 FÉVRIER

DES TILLEULS PLANTÉS PAR LES ÉLÈVES D'AMBROISE PARÉ

Les élèves de l'école Ambroise Paré ont tous participé à la plantation de nouveaux arbres dans la cour de récréation. Nicolas Refray, le directeur, les a encouragés : « Malgré ce froid, je suis très heureux que nous soyons réunis pour finaliser votre projet. Nous allons planter ce matin 2 tilleuls argentés dans la cour de votre école. Pour vous, cette plantation symbolise la fête, la joie, la naissance de 2021, le renouveau. Vous allez voir ces arbres grandir et ils vont vous voir grandir également. Prenez-en soin. »

FOCUS

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de 135 euros. Les matelas et canapés sont des encombrants, qui auraient dû être déposés la veille du 1^{er} vendredi du mois, jour de ramassage.

Par contre, les gravats et autres déchets issus de travaux ne sont pas ramassés et doivent être déposés en déchèterie (comme les pneus, les Déchets d'Equipements Electriques ou Electroniques, les produits acides, solvants...).

Avant de déposer sur le trottoir, renseignez-vous ! Toutes les informations sont disponibles 24h/24 sur www.lavilledubois.fr ou sur www.siom.fr



MADAME, MONSIEUR,



La crise sanitaire liée au COVID-19 dure maintenant depuis plus d'un an. Elle a mis à mal de nombreux secteurs de l'économie. Certains parmi eux, soumis à l'impossibilité d'exercer en raison de l'obligation de fermeture, ne se relèveront pas. D'autres, malgré leur ingéniosité et leurs prouesses développées pour faire face à cette crise inédite, malgré les aides déployées par l'Etat et les collectivités territoriales confondues, sont au bord du gouffre.

Il en est de même pour les étudiants, notamment ceux qui sont éloignés de leur famille, pour lesquels les aides ont vraiment tardé à être mises en place. L'isolement lié au confinement, la fermeture des restaurants universitaires, la disparition des petits boulots nécessaires à certains pour vivre et financer leurs études, la suppression des cours en présentiel... ont été très difficiles à supporter, entraînant de nombreuses détresses.

Il aura fallu attendre la 2^{ème} vague **pour que l'Etat, et nous tous, en prenne conscience** et que des mesures élémentaires soient décidées, dont la fourniture journalière de repas à 1€ (1 repas, puis 2 repas, comme si un seul pouvait suffire).

La Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, confrontée à cette situation du fait du nombre

important d'étudiants sur son territoire, s'est engagée dans le **soutien et l'accompagnement** de ces derniers. Elle publie un **annuaire sur son site internet** répertoriant par thématiques les aides proposées (aide alimentaire, aides sociales, aide au logement, aide à l'emprunt bancaire, aide scolaire et universitaire, soutien psychologique).

La « Jeunesse » est une priorité des élus communautaires, en lien avec les acteurs locaux et les communes, malgré que ce ne soit pas une compétence propre de l'agglomération.

Nous avons également, préalablement au renouvellement de cette assemblée communautaire, mis l'accent sur ce secteur. **Des aides sont disponibles au niveau communal pour ceux ou celles qui envisagent de s'investir dans l'animation et plus particulièrement de passer la première qualification : le Bafa.** Renseignez-vous auprès du service Éducatif ou du Micado.

La commission « Jeunesse » s'active. **La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est dépendante de la situation sanitaire.**

Souhaitons que nous puissions être toutes et tous vaccinés pour aborder sereinement, ensemble, les projets pour lesquels vous nous avez élus.

VOtre MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr





SIOM

Du changement dans la collecte !

Un nouveau prestataire a été désigné pour assurer la collecte des déchets sur notre commune et celles de Linas, Montlhéry et Ballainvilliers. Ce changement, qui sera effectif au 1^{er} juin 2021, va modifier certaines de nos habitudes (fréquence, jours de passage, etc.) et apporter de nouveaux services (conteneurs supplémentaires).

Soyez attentifs, vous serez informés de ces modifications par le SIOM qui distribuera plusieurs courriers en boîte aux lettres. Les informations seront également relayées dans ce journal et sur www.lavilledubois.fr (rubrique Côté pratique / Propreté).

• EN BREF •

Nouvelle activité : Shonen Taste



Installé 49 Grande Rue, le restaurant rapide Shonen Taste propose des burgers, des banh mi (sandwich vietnamien), des ramen (soupes japonaises), des brochettes asiatiques, des nems... Les enfants ne sont pas en reste avec un menu spécial « burger frites boisson ». Pour passer commande : 01 69 63 73 45, livraison de 19h à minuit la semaine et de 19h à 2h le week-end. Horaires sur place pendant le couvre-feu : 11h-21h

Soyez vigilants face aux cambriolages

Ne laissez pas rentrer chez vous ou dans votre jardin des personnes que vous n'avez pas invitées. Des individus, se faisant passer pour des professionnels (démarcheurs, commerciaux, entreprises de travaux...), effectuent des repérages dans le but de cambrioler. **En cas de problème, contactez le 17.**

Port du masque obligatoire

Depuis le samedi 6 mars, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du département de l'Essonne, dès l'entrée dans une agglomération et dans les parcs et jardins (arrêté préfectoral n°2021-PREF-DC-SIPC-BDPC n°219 du 4 mars 2021).

Inscriptions sur les listes électorales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin prochains. Afin de pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Il est possible d'effectuer cette inscription, jusqu'au 30 avril 2021 pour participer au scrutin, en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr + d'infos, **service Accueil – Etat civil, 01 64 49 59 49**

Monoxyde de carbone : attention danger !

Ce gaz asphyxiant est inodore, invisible, mais mortel ! Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Pour éviter

toute intoxication à ce gaz, faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude ou encore ventilation. Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, malaise, paralysie musculaire... en cas de doute, appelez les secours au 18 (ou 112). Le détecteur de monoxyde de carbone peut vous sauver la vie, équipez-vous-en !

Révision du PLU : la concertation est en cours

Afin de mener à bien le projet de révision du PLU, la concertation avec les habitants est essentielle. C'est pourquoi un registre est mis à la disposition des Urbisylvains au service Urbanisme afin de consulter les dispositions relatives au contenu de la révision avec la possibilité d'y consigner ses observations. Horaires d'ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 11h45.

Renseignements, **service Urbanisme, 01 64 49 56 83, urba@lavilledubois.fr**



ENVIRONNEMENT

Bientôt des jardins potagers au nord de la ville

Avoir son propre potager sera bientôt une réalité pour les Urbisylvains n'ayant pas ou peu de terrain, et souhaitant cultiver leurs légumes. Le projet des jardins potagers avance.

La Ville travaille actuellement avec l'association « J'adopte un potager », afin de rechercher des subventions de la part d'autres collectivités.

Situé au nord de la commune, sur une parcelle en limite de Saulx-les-Chartreux à proximité du parking longeant le Rouillon (en face des tennis), l'aménagement du terrain nécessite de nombreuses études préalables, déjà lancées : bornage, levée des contraintes liée au Siahvy (Syndicat de l'Yvette),

accès, alimentation en eau... Les potagers seront créés dans un espace clos, comprenant un verger et des ruches pour la pollinisation et équipés d'abris, de récupérateurs d'eau, et de composteurs.

La mise à disposition des terrains est prévue pour le printemps 2022.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès du service Urbanisme,

01 64 49 56 83,
urba@lavilledubois.fr

FRELONS ASIATIQUES : IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR !

Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques et européens, il est fortement recommandé d'installer des pièges à la sortie de l'hiver dans le but de capturer les reines fondatrices sortant d'hibernation pour construire leur nid et pondre les ouvrières. Les pièges se trouvent dans le commerce, mais ils se réalisent également très facilement à l'aide d'une bouteille en plastique et d'un fil de fer (de nombreux tutos sont disponibles sur internet).

Attention, il est déconseillé de détruire seul un nid. Prenez contact avec la mairie pour savoir à qui incombe la responsabilité de la destruction (domaine public ou privé) et obtenir une liste de sociétés spécialisées et agréées.



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

Nettoyer sa maison au naturel est plus sain et moins onéreux. Quelques indispensables peuvent efficacement remplacer les produits de nettoyage conventionnels, suivez la recette !



Lessive maison

Faire chauffer 1L d'eau. Ajouter 50g de savon de Marseille râpé ou en copeaux. Faire fondre à feu doux en remuant. Laisser tiédir et ajouter 2 c. à soupe de bicarbonate et 2 c. à soupe de cristaux de soude en remuant bien.



Spray désinfectant et nettoyant - sans rinçage

Dans un spray, mélanger 1/3 de vinaigre blanc (8°C) pour 2/3 d'eau. Ajouter 15 gouttes d'huiles essentielles (facultatif).



Nettoyant sol

Dans un seau d'eau tiède rempli à moitié, verser 2 bonnes c. à soupe de savon noir. Le savon noir fait briller et assainit votre sol. Il peut même servir pour nettoyer une terrasse.

Le SIOM propose tous les mois des **ateliers de fabrication de produits ménagers et de produits de beauté naturels** (ateliers en distanciel pour le moment).

Infos et inscriptions : prevention@siom.fr



JEUNESSE

Une aide financière pour préparer le BAFA

Tu as entre 17 et 25 ans et tu habites La Ville du Bois ? Tu es intéressé par l'animation en accueil de loisirs ou en séjour de vacances ? La Ville peut t'aider dans le financement de ta formation BAFA.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) de centre de vacances et de loisirs est nécessaire pour encadrer, de façon occasionnelle, des enfants ou des adolescents en accueil périscolaire ou en centre de vacances et de loisirs. Il est souvent une porte d'entrée vers les métiers de l'animation, et permet de débiter ou d'évoluer dans un parcours professionnel. Dans le cadre de sa politique à destination de la jeunesse, la Ville propose

d'accompagner des jeunes motivés par la préparation de cette formation en leur attribuant une aide financière. Ainsi, chaque année civile, 10 jeunes Urbisylvains âgés de 17 à 25 ans recevront une participation, quel que soit leur statut. **L'aide sera accordée sous certaines conditions et après analyse du dossier de candidature par le service Jeunesse.** Le BAFA coûte en moyenne entre 700 et 1000 € selon les organismes. En fonction de ses possibilités, la Ville proposera des places pour le stage pratique du BAFA au sein des accueils de loisirs municipaux.

Renseignements auprès du service Educatif, 01 64 49 59 45

Les jeunes et les étudiants soutenus pendant la crise sanitaire

La Région Ile-de-France soutient les 18-25 ans

Pour les 18 - 25 ans à la recherche d'une solution pour avoir un revenu fixe en cette période difficile, pour les apprentis sans employeur depuis le 1^{er} mars 2021 et pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante, la Région Ile-de-France met à disposition le portail <https://www.iledefrance.fr/trouvez-une-formation-gratuite-et-remuneree-par-la-region> proposant des formations gratuites et rémunérées. Il permet de postuler en ligne à ces annonces de formation.

L'Agglomération Paris-Saclay accompagne les étudiants

Face aux grandes difficultés rencontrées actuellement par les d'étudiants, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a souhaité agir en proposant un annuaire en ligne simplifié regroupant toutes les aides les concernant répertoriées par thématique : santé, alimentaire, logement, soutien psychologique, accès au droit, aide financière, jobs...

Rendez-vous sur www.paris-saclay.fr + d'infos, contact.jeunesse@paris-saclay.com



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Biblio-bébé

Mercredis 14 avril et 12 mai, de 10h à 11h (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire). Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription (atelier limité à 10 personnes en raison des mesures sanitaires). Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41. bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Ouvert sur inscription. Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés accompagnés d'un parent. Accueil gratuit sur inscription au 01 69 63 32 72 le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 16h précédant le vendredi d'accueil.

Vendredi 2 avril : chasse aux œufs de Pâques (sous réserve)

Vendredi 9 avril : jeux libres

Vendredi 16 avril : transvasement Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale.



BIBLIOTHÈQUE

Des bandes dessinées fascinantes

Les prix du 47^e Festival International de la BD d'Angoulême, appelés les Fauves d'Angoulême, ont été révélés. Retrouvez ici les favoris de nos bibliothécaires et leurs avis.



**FAUVE D'OR
D'ANGOULÊME
PRIX DU
MEILLEUR
ALBUM 2021**

L'accident de chasse

David L. CARLSON / Landis BLAIR
Chicago, 1959. Quand le jeune Charlie emménage chez Matt, son père

aveugle, il est persuadé que celui-ci a perdu la vue à cause d'un accident de chasse. Mais le jour où un flic sonne chez eux, Matt choisit de révéler la vérité...

Roman graphique en noir et blanc à la puissance expressive sans pareille, tiré de faits réels, L'Accident de chasse est une ode bouleversante à la rédemption et aux pouvoirs sans limites de la littérature.



**COUP DE CŒUR DE
LA BIBLIOTHÈQUE
PRIX FNAC ET FRANCE INTER**

Carbone et Silicium

Mathieu BABLET

2046. Derniers nés des laboratoires Tomorrow Foundation, Carbone et Silicium sont les prototypes d'une nouvelle génération de robots destinés à prendre soin de la population humaine vieillissante. Séparés lors d'une tentative d'évasion, ils mènent chacun leurs propres expériences et luttent, pendant plusieurs siècles, afin de trouver leur place sur une planète à bout de souffle où les catastrophes climatiques et les bouleversements politiques et humains se succèdent... Une distopie sublime qui mêle une humanité à la dérive et une histoire d'amour entre deux intelligences artificielles illustrée par un graphisme époustouflant de beauté. Une BD qui questionne notre monde et notre façon de vivre : science-fiction ou réalité ?

**PRIX DU PUBLIC FRANCE
TÉLÉVISIONS**

Anaïs Nin, sur la mer des mensonges

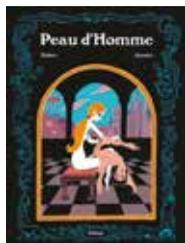
Léonie BISCHOFF

Anaïs Nin est l'une des personnalités les plus fascinantes du XX^e siècle. En plongeant dans ses œuvres, son journal intime et sa correspondance avec Henri Miller, Léonie Bischoff puise librement dans la sensualité de cette matière intime et littéraire.

Sur la forme, l'auteure nous offre de magnifiques planches aux crayons multicolores. Délicat, original, doux,



voluptueux, son dessin est de toute beauté, notamment ses pleines pages fascinantes. À travers une narration classique et efficace, nous découvrons la femme qu'était Anaïs Nin : sa vie de femme mariée, sa vie d'écrivaine, son enfance, ses relations aux hommes de sa vie ainsi que son rapport à la sexualité et à son corps.



**PRIX DES
LYCÉENS**

Peau d'Homme

Hubert / Zanzim

Dans l'Italie de la Renaissance, une jeune fille revêt une « peau d'homme » qui lui permet de s'introduire dans la société masculine et de mieux connaître son futur mari. Une fable qui interroge sur divers thèmes à la résonance contemporaine, comme le genre, la domination

des hommes sur les femmes et le poids de la morale sur la sexualité féminine.

Un beau roman graphique où une lignée de femmes a la possibilité de revêtir une peau d'homme. Bianca en fera un usage tout particulier. Le scénario peut paraître simpliste mais, pour ma part, je l'ai lu comme une fable médiévale transposable à n'importe quelle époque... esthétiquement c'est beau avec des pleines pages et des enluminures pour ouvrir les chapitres... un joli moment BD !
Virginie



Retrouvez toutes les nouveautés jeunesse, ados et adultes sur www.lavilledubois.fr
01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr

Animations pendant les vacances d'avril

Atelier « Potager et Hôtel à insectes » mercredi 21 avril à 10h et 14h et samedi 24 avril à 10h et 14h. A partir de 6 ans, gratuit sur inscription. *Détails en page 12*

2001 – 2021 : 20 ANS DE PARTAGE ET D'AMITIÉ

À la découverte de l'histoire de Tirschenreuth

Notre ville jumelle compte actuellement 9 099 habitants. Située en Bavière, il vous faudra faire 202 km pour vous rendre à Munich et 303 km pour Berlin. Mais il ne vous faudra que 186 km pour vous rendre à Prague en Tchéquie et 900 km pour La Ville du Bois. Pour les passionnés, voici quelques dates importantes en lien avec les monuments actuels.

1134

Tirschenreuth est une propriété de l'abbaye de Waldsassen. Elle est pour la première fois mentionnée par un acte.

1299

Construction de **l'église paroissiale Mariä Himmelfahrt** à l'origine dans un style gothique, aujourd'hui seul le chœur est gothique, tandis que la nef présente un caractère baroque. Sur le côté sud se trouve la chapelle de la miséricorde.



1364

L'abbé Jean V remet la chartre de la ville avec son grand sceau.

1529



Construction de la **tour du Klettner**, haute de 33 mètres, par le maître maçon Balthasar Kolmann sur décision du magistrat de la ville. Tous les citoyens de la ville sont appelés pour aider à la construire. Ainsi les ennemis approchant de la ville pouvaient être vus de loin et les portes pouvaient être fermées à temps en cas de guerre. C'est aujourd'hui le seul monument restant des anciennes fortifications de la ville.

Tirschenreuth devient Bavaroise.

1623

1582-1583

Construction de **l'hôtel de ville** avec des encorbellements de style Renaissance sur la partie ouest de la place du marché.





Construction de la halle aux poissons qui subsiste dans sa forme actuelle. Le **Fischhof** a été aménagé sur une île par le monastère de Waldsassen en 1217. Pendant longtemps il fut la résidence d'été des abbés de Waldsassen. Les bâtiments actuels ont été construits sur l'ancienne halle entre 1680 et 1713. Aujourd'hui il abrite le tribunal de district de Tirschenreuth.

1680



1723

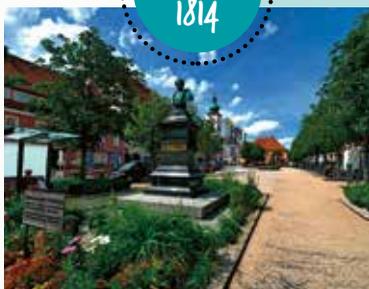
Edification de la **Trinité** devant le clocher de l'église.

1748-1750

Edification du **pont du Fischhof**. Avec ses 10 travées et ses 92 mètres de long, il est calqué sur le célèbre pont de pierre de Ratisbonne (Bavière). Construit par Philipp Muttone, on y aperçoit deux figures en pierre Art nouveau grandeur nature des déesses romaines Cérès et Justitia, symboles de fertilité et de justice et les armoiries de l'abbé Alexandre. Le pont est considéré comme la 2^e structure de pont la plus importante de Bavière.

30 JUILLET
1814

La ville est frappée par un terrible incendie. En 4h, tout fut réduit en cendre. Seuls le presbytère et quelques maisons à proximité immédiate sont épargnés. Après la reconstruction, le centre-ville n'a pas subi de modifications majeures jusqu'à ce jour, seule la place du marché a été entièrement réaménagée et paysagée en 2009.



Par Christian Peureux, président de l'ECRI

HISTOIRE

Une chapelle bien mystérieuse

La chapelle du cimetière en 1968



La grotte de Lourdes dans le château de l'ISC vers 1955

C'est en 1843 que Monsieur Auguste-Joseph MACE DE BAGNEUX, qui fut maire de La Ville du Bois pendant 23 ans, fit ériger une chapelle dans le cimetière à la mémoire de sa femme Victoire de LAFRAYÉ, décédée en 1842. Cette chapelle provenait du château de Villebouzin dans laquelle aurait eu lieu l'une des premières messes noires relatives à l'affaire des poisons dont Madame de MONTESPAN, favorite du Roi LOUIS XIV, était l'actrice. Bénite en 1809 sous l'invocation de Saint-François et de Sainte-Hélène, elle fut reconstruite, pierre par pierre, au fond de l'allée principale de l'ancien cimetière. Son architecture ressemblait à un temple égyptien avec ses quatre colonnades ioniques et son fronton triangulaire. Un testament de Monsieur DE BAGNEUX de 1864 stipulait que 8 messes basses devaient être dites dans la chapelle entre mai et septembre de chaque année. Cette demande fut respectée jusqu'en 1950, date du départ du Père BOUCHET, qui fut curé de la Paroisse pendant 42 ans. Entretien par les héritiers de la famille DE BAGNEUX jusqu'en 1938, elle fut ensuite abandonnée aux rigueurs du temps et devint une ruine dangereuse. Une clôture provisoire fût installée et en 1972, un arrêté de péril fût pris par le Maire, Monsieur PRIOUL. La démolition eut lieu en accord avec les deux parties : la commune supportant les frais de démolition compensés par la cession gratuite du terrain. L'autel qui avait servi à la célébration de la messe noire fut remonté, en accord avec les Sœurs, dans la grotte dite « de Lourdes » construite dans le parc du château de l'Institut du Sacré-Cœur. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de pierres et de marbre.

Texte proposé par l'association Transmettre D'après les notes de Jean GUIHOU, 2016

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Suite de comment taire ?

Les élus de Vert Autrement sont pugnaces. Lors de ma petite tribune de février, je vous informais que j'attendais une réponse suite au boycott de la pharmacie du centre ville. Monsieur le Maire me promettait une réponse durant le conseil municipal. Et bien la voilà : « nous ne travaillerons plus avec cette pharmacie car je travaille avec qui je veux ! » Quand je demande que ce refus soit écrit, on me répond : non. Ce non me laisse pantoise et m'incite à penser que des abus de pouvoir peuvent exister même dans une petite ville et ce pour des broutilles. Bon nombre de nos concitoyens ont baissé les bras, laissés vides les bureaux de vote, oublié ou refusé d'échanger avec les élus. Le discours récurrent de "tous pourris" ressurgit... C'est fort dommage pour la vie des communes, des régions etc. Ne laissons pas toujours les mêmes aux manettes et mobilisons nous pour des changements et des transparences cristallines. Les élections régionales approchent ainsi que les départementales. Ces dernières toujours non supprimées nous coûtent cher, n'ont plus lieu d'être mais les politiques qui ont un siège et/ou une indemnité ne lâchent pas l'affaire. Prenez le temps de lire, même et surtout entre les lignes, les différents programmes. Bien à vous.

Véronique Pujol



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Toutou net

Le plaisir qu'on peut prendre à se promener dans les villes dépend pour beaucoup de la propreté des espaces publics. Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

L'exemple est particulièrement vrai à La Ville du Bois. Nous avons la chance de pouvoir jouir d'une belle place en herbe, la Place Beaulieu. Et pourtant il n'est pas si évident pour les habitants d'en profiter, aux mamans d'y promener leur poussette, aux enfants d'y jouer tant le risque d'y écraser une crotte est grand ! Un peu de civisme permettrait aisément de venir à bout de ce fléau. Une fois que Toutou a fait ses besoins, son propriétaire est invité à appliquer la « Méthode du sac » grâce aux distributeurs de sacs plastiques à disposition en de nombreux lieux de la ville : il suffit de prendre un sac, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, de ramasser la crotte du chien, puis de retourner le sac autour de sa main, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter dans la poubelle la plus proche.

Mmes et M. les propriétaires de Toutous sans états d'âme, faites place nette, ramassez leurs crottes... vous pourriez, vous aussi, un jour ou l'autre, mettre le pied dedans !

Anne Berchon

Adjointe au maire chargée de l'Environnement et du Cadre de vie



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAULT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

État civil

Bienvenu

02 février : Aaliyah LUC
 15 février : Leïs DEAUTEUR
 17 février : Nahel LELOUTR
 19 février : Gwendal PÉRIGNON
 19 février : Axel BROSSARD
 24 février : Elsa HAUGUEL CASTELO

Félicitations

09 février : Dalgit SINGH
 et Arshdeep SINGH

Condoléances

08 février : Pierre ROUINSARD
 09 février : Hélène THAUNAY
 veuve DUMY
 12 février : Christian BALLOT
 16 février : André LEPETIT
 18 février : Justin BECKER
 19 février : René TAÏB
 24 février : Raphael MINICILLI
 27 février : Patrick LESIRE
 28 février : Dorine PETROFF
 28 février : Alain CARDIEL
 28 février : Eliane SOUCHON
 veuve BORDERIE

Le Service d'accueil Unique du Justiciable (SAUJ) : pour un accès plus facile à la justice

Le SAUJ a pour but de simplifier les démarches de ceux qui font appel à la justice, quelle que soit la demande : divorce, droits du travail ou de succession...

Voici les SAUJ les plus proches (ouverts actuellement sur rendez-vous, de préférence par courriel) :

- Tribunal de proximité de Longjumeau : tprx-longjumeau@justice.fr ou 01 69 10 26 50
- Tribunal de proximité de Palaiseau : tprx-palaiseau@justice.fr ou 01 60 14 00 80
- Tribunal de proximité de Juvisy-sur-Orge : tprx-juvisy-sur-orge@justice.fr ou 01 69 12 18 30

Grâce au site **www.justice.fr**, portail informatif du justiciable, les usagers ont aussi la possibilité d'accéder à une information fiable et gratuite et sont orientés dans leurs démarches pour toute procédure pénale et civile.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANEN(ES)

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, mardis 13 avril et 4 mai, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinau-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

URGENCE(S)

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets végétaux** : lundi (du 1^{er} avril au 30 novembre)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
 Contact SIOM : 01 64 53 30 00
i collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 17h15.

i Avenue des Deux-Lacs, Villejust
 Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

• AGENDA •



• Samedi 10 avril •

Essonne Verte, Essonne Propre

Opération nettoyage des bois

Parce que nettoyer nos bois est primordial pour profiter pleinement de la nature, l'opération Essonne Verte, Essonne Propre, organisée par le Département, est de retour ! Rendez-vous à 8h30 devant les services Techniques (20 rue Ambroise Paré) pour le nettoyage des bois jusqu'à 11h30.

La manifestation se déroule en extérieur dans le respect des gestes barrières : chacun est attendu masqué pour l'accueil, la remise des gants et du matériel de collecte.

Le cross familial, initialement prévu à l'issue du nettoyage des bois, est annulé en raison des mesures sanitaires en cours.



Les manifestations annoncées se dérouleront sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

Samedi 10 avril

• **Concert Philharmonie du Grand Paris** •

ANNULÉ

Samedi 17 avril

• **Soirée-théâtre « Le lavoir »** •

Par la Compagnie A tout vent

ANNULÉ

Mercredi 21 avril à 10h et 14h

Samedi 24 avril à 10h et 14h

• **Atelier « Potager et hôtel à insectes »** •

Pendant les vacances d'avril, la Bibliothèque vous propose un atelier pour créer un petit potager (chacun plantera des graines en pot et repartira avec ses plantations) et fabriquer un hôtel à insectes avec des matériaux de récupération.

À partir de 6 ans, gratuit sur inscription au 01 64 49 59 41

Dimanche 2 mai

• **Brocante** •

en centre-ville

Informations et inscriptions : Romuald Brocante, 06 18 71 59 00

Samedi 8 mai, 9h-13h

• **Troc de plantes** •

Escale, 14 chemin des Berges

Préparez dès aujourd'hui vos semis et boutures !

Faites l'inventaire de tout ce que vous pouvez amener : graines récoltées les saisons précédentes, jeunes plants issus de semis ou de boutures, plantes dont vous ne voulez plus. Toutes les plantes sont les bienvenues : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. Étiquetez vos godets en amont, car vous manquerez de temps le jour J : indiquez le nom de la plante et sa couleur de floraison. Mettez de côté caissettes et sachets, ils pourront vous être utiles le jour du troc.

Sur place, vous pourrez participer aux ateliers de bouturages, de repiquages, de

bouquets d'aromatiques, de fabrication de pièges à frelons asiatiques. Vous pourrez aussi récupérer des recettes de traitements naturels (dés herbant, anti-limaces...) que les organisateurs mettront à votre disposition.

Renseignements, service Urbanisme, 01 64 49 56 83

Événement organisé en extérieur devant l'Escale. Ouvert à tous, même sans troquer. Pas d'inscription préalable.

EN MAI-JUIN

Samedi 8 mai : cérémonie commémorative du 8 mai 1945 (en comité restreint)

Vendredi 28 mai : Fête des voisins

Samedi 29 mai : soirée-théâtre

Samedi 5 juin : Baby-Puces

Suivez l'actualité mise à jour sur
www.lavilledubois.fr et sur [fb lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)